

Abonnements.

CANADA.	
Un An.....	\$0.60
Six Mois.....	0.40
ÉTATS-UNIS.	
Un An.....	1.00
Frais de Poste compris.	
(Payable d'avance.)	

Les lettres d'argent devront être enregistrées.

Aime Dieu et va ton chemin.

LE JEUNE AGE.

Paraissant les 1er et 15 du Mois.

Administration.

Toute la correspondance devra être adressée à P. X. BOLEAU, l'instuteur, et Editeur-Propriétaire, à Pointe-Gatineau, P. Q.

Les Annonces sont publiées à raison de 8 cents par ligne, pour la première insertion, et le quart du prix pour chaque insertion subséquente.



SAINT-FRANÇOIS DE SALES DE LA GATINEAU.

1er Octobre 1878.

Le verdict populaire.

Bien que cela n'entre pas absolument dans le cadre de notre journal, il nous faut forcément mettre sous les yeux de nos lecteurs, à titre de renseignements, le résultat des élections générales.

Cette époque si impatiemment attendue a amené avec elle un état de chose inouï, un dénouement prévu par personne.

La révolution—c'est le mot—qui s'est produite dans l'opinion publique entre 1874 et 1878 restera sans précédent dans l'histoire politique du pays, et les aînés parmi nos hommes d'Etat la regarderont toujours comme leur plus grande surprise.

Conservateurs, et libéraux ont été, mardi soir, également frappés d'étonnement.

Ceux qui jugeaient froidement la situation, et c'était l'opinion la plus accréditée, pensaient bien que l'administration Mackenzie sortirait mutilée de la lutte, mais non terrassée.

En 1874, Sir John A. Macdonald résignait devant ce qu'on appelait le "Scandale du Pacifique" et M. Mackenzie prenait les rênes de l'Etat sous des circonstances exceptionnellement avantageuses pour lui. Avant la dissolution des Chambres en 1874, le parti conservateur était en minorité et les élections qui se firent incontinent sous les auspices du nouveau Cabinet devaient naturellement l'affaiblir d'avantage.—C'est ce qui eut lieu.

La phalange de l'Opposition, commandée par Sir John, pouvait à peine remplir les deux premières rangées de banquettes de la gauche.

La majorité si considérable de M. Mackenzie (près de 100 voix) a réagi sur les gouvernements provinciaux, lesquels, à une époque, étaient tous entre les mains des libéraux. Voilà quelle était la physionomie de la Chambre et du pays au commencement du dernier Parlement.

Aujourd'hui, il nous faut bien le constater avec les organes du parti défait, non-seulement le gouvernement réformiste a été emporté par la tourmente, mais leurs appuis sont restés sur le champ de bataille en nombre tellement considérable que—d'après leur propre calcul—leurs adversaires reprennent le pouvoir avec près de 80 voix de majorité.

Ce déplacement en aussi peu de temps est unique dans l'histoire des partis politiques en Canada.

Le lecteur nous saura gré de n'avoir fait que constater ici les faits tels qu'ils viennent de se produire, en nous abstenant de dire notre opinion sur les causes les plus immédiates d'une pareille catastrophe pour le parti libéral.

—Comme dans toutes les révolutions, les chefs ont été décapités. Sir John subit un échec à Kingston où il n'avait eu que quelques voix de majorité à son élection précédente; la forte majorité de M. Mackenzie descend à 100 voix; celle de M. Mills à 11

voix. M. Blake, homme d'une valeur reconnue, est rejeté dans la Province qui, trois ans auparavant, le voulait pour premier ministre.

Le ministre de la Milice est aussi défait. Si la popularité première du Cabinet Mackenzie lui a donné les pouvoirs locaux, la force actuelle des conservateurs les renversera tous aujourd'hui pour les mêmes raisons.

Rarement on a vu un pareil changement dans le personnel de la Chambre, après une élection générale.

Comme nous le prévoyions, il se trouve plusieurs jeunes figures au nombre des députés.

Les hommes des deux partis se réjouiront de voir la représentation de la Province de Québec sensiblement améliorée.

Depuis l'Union de 1867, notre Province s'est plu à envoyer à Ottawa un contingent d'hommes qu'il nous faut, en général, condamner. Il y avait sans doute, dans le dernier Parlement, des hommes éminents, des talents dignes de figurer avantageusement près des chefs d'Ontario, mais bon nombre n'ont pu briller de tout leur éclat dans des débats anglais.

Nous sommes déjà sous le coup d'un très grand désavantage en faisant la lutte dans un idiome étranger, sans envoyer en Chambre des hommes intérieurs comme il y en avait trop à cette époque.

Si les Provinces-Sœurs n'ont pas élu toujours des étoiles de première grandeur, il nous faut néanmoins constater qu'elles choisissaient au moins des hommes pratiques et susceptibles de prendre part aux discussions.

Dans notre Province—cela est triste à dire—maints comités intelligents étaient représentés par des hommes qui ne connaissaient pas les éléments premiers de leur langue, à plus forte raison un seul mot d'anglais.

Qu'ont-ils fait en Parlement? Ils jouaient aux cartes sur les banquettes de l'arrière pour se tenir éveillés!

—Tel n'est plus le cas aujourd'hui.

Nous sommes heureux de constater, en dehors de toute opinion politique, que les comités de Lothinière, de Rouville, etc., ont secoué le *vieil homme* pour le remplacer par des jeunes gens instruits.

La ville d'Ottawa.

M. Tassé entre en Chambre par près de 400 voix de majorité.

Nous avons toujours pensé que l'homme d'étude arriverait, tôt ou tard. Plus puissante que le talent, l'étude l'a plus servi encore qu'un concours de circonstances avantageuses.

Peu de nos jeunes gens comprennent comme le député d'Ottawa l'importance de consacrer ses loisirs aux livres.

On ne saurait se dissimuler que M. Tassé est appelé à occuper une place marquante parmi les jeunes gens portés là par le suffrage populaire; nous devons à la justice de le constater, et notre témoignage est d'autant plus désintéressé que nous avons souvent rompu une lance ensemble.

En prenant part aux débats anglais, M. Tassé acquerra beaucoup sous le rapport de l'accent particulier de cette langue, accent qui lui manque plus que la syntaxe. D'ailleurs il a fait, durant la lutte, des

progrès sensibles, et peu de députés canadiens produiront plus d'effet, même en anglais.

Comté de Prescott.

Honneur au comté de Prescott! Pour la première fois, il a élu un député canadien-français. M. Routhier a bien mérité de ses compatriotes.

Nous ferons de ce comté l'objet d'un article spécial à cause du chiffre considérable de la population canadienne jusqu'ici représentée par des anglais.

Comté d'Ottawa.

On peut à peine compter la majorité de M. Alonzo Wright. Quelques-uns s'étonnent d'un pareil résultat après le nombre d'amis qu'avait faits M. Foran.

Le fait peut, pourtant, facilement s'expliquer: M. Foran est catholique et la masse des électeurs est de la même croyance.

En conclusion, nous sommes heureux de voir disparaître certaines nullités comme celles de Rouville et Lothinière.

M. Cheval n'avait qu'une théorie qu'il poussait jusqu'au paradoxe: le sucre de betterave. Qu'il la cultive à l'aise!

Il ne reste de lui qu'un bon "Gigault".....

F. E. AL. EVANTUREL.

MELANGES.

La Médiance.

Si l'on savait le mal qui se fait dans une société par la médiance, il n'y a vraiment que les mauvaises natures qui en seraient les auteurs. Mais il existe un grand nombre de personnes des deux sexes qui prennent un malin plaisir à médire sur son prochain, et cela, uniquement pour le plaisir de causer. Le médiant est pire que la peste; le premier est incorrigible, tandis que l'autre peut être guéri. On a vu des familles entières dont la bonne réputation a été compromise pour longtemps par de mauvaises langues. Si vous voulez être parfaitement heureux dans votre intérieur, c'est de vous occuper le moins possible de ce que fait votre voisin, à moins que ce ne soit pour lui rendre un service, pour le soigner dans une maladie ou le soulager dans une misère quelconque. Mais vous mettre à la recherche des nouvelles, vous occuper de la vie de Mr. Paul ou de Mr. Pierre, visiter sournoisement l'intérieur de celui-ci ou regarder à la brunante à travers les vitres de celui-là, tout cela est autant d'actes coupables qui vous disposent naturellement à causer de ce que vous avez vu et même de ce que vous n'avez pas vu. On invente alors des histoires pour faire rire son prochain; cette histoire est dénaturée par les diverses narrations qu'on en fait de porte en porte, et c'est ainsi que l'on fait beaucoup de mal dans une ville, dans un village, un mal souvent irréparable. Le médiant doit être corrigé sévèrement et simplement par le mépris qu'on lui montre; il faut l'isoler du reste de la société jusqu'à ce qu'il revienne à de meilleurs sentiments. Pour le médiant, le mensonge ne coûte rien, et comme on se plaît beaucoup plus à inventer le mal que le bien, il s'en suit que tous les mauvais propos n'ont qu'un seul but, celui de compromettre la réputation d'une personne, souvent même de flétrir, de calomnier une

honorable famille. La médisance est sœur de la jalousie. Votre voisin vous semble plus à l'aise, plus heureux que vous. De suite vous concevez des doutes sur sa conduite, sur ses affaires; vous devenez jaloux de son voisinage, et jaloux que vous êtes, rien ne vous en coûte pour faire sur son compte des suppositions qui prennent, avec le temps, l'apparence de la réalité sous un mauvais jour pour lui et sa famille. Ne nous laissons jamais aller sur cette pente fatale; bornons toujours nos desirs à faire le bien autant que faire se peut, et soyons toujours plus sévères à nous juger qu'empresés à juger les autres. *On voit souvent une paille dans l'œil du voisin sans apercevoir une poutre dans le nôtre.* C'est un grand malheur pour la société.

L'Intempérance.

Il y a quelque temps, je me promenais tranquillement dans les rues d'Ottawa, lorsque j'aperçus un ouvrier assez bien vêtu mais parfaitement ivre, trébuchant à chaque pas et paraissant chercher sa maison. Je m'arrêtai un moment pour voir vers quelle direction il prétendait rentrer chez lui. Le hasard fit que j'étais précisément placé devant sa demeure. Là, j'aperçus quatre beaux enfants, et comme la porte d'entrée était ouverte, je vis dans la première chambre une canadienne allaitant son bébé. Mon homme se précipita contre la porte; sa femme, tout aussitôt, le retint par le bras, et avec une énergie peu commune, l'entraîna dans la chambre du fond. Quelques personnes regardaient cette triste scène d'intérieur qui, du reste, n'offrait aucune lutte. Ceci se passait un samedi soir. Reprenant ma promenade, je me mis à réfléchir sur la situation de cette mère de famille, et je vais vous faire part de mes réflexions.—Voilà, me dis-je, un homme jeune encore qui est atteint d'un vice affreux! Il a touché sa paie ce soir et il la dissipe en boisson. Y a-t-il du pain dans cette maison? Peut-être. Mais quel exemple pour ces pauvres enfants, et que de peines pour cette jeune femme! Voilà un être abruti par la boisson; cet être n'a plus conscience de ses actes, il se moque de ce qu'il y a de plus sacré dans ce bas monde: la famille et la religion! Il ne raisonne plus; il tempête contre la société, maudit sa famille, insulte même le Créateur de toutes choses! Il ne s'attribue pas la cause de sa honte, de sa dégradation; il aime mieux blasphémer contre Dieu! Ça le soulage, ça le satisfait!... Sa femme le plaint, le sermonne, au besoin même cherche à prendre le dessus sur cette nature dégradée, puante. Rien n'y fait. Chez lui, le vice l'emporte sur la raison. Parfois un enfant a plus d'empire sur une telle brute que la meilleure des épouses; il cède un moment, mais il le repousse brutalement pour recommencer ses orgies. Sa femme fouille dans ses poches durant son lourd sommeil; rien, rien, absolument rien! Et comment vivre? Les enfants pleurent: "J'ai faim, maman?... Du pain s'il vous plaît?..." Il n'y a rien dans la maison pour nourrir la famille?... Pauvre mère, pauvres enfants!... Il se réveille ce père dénaturé et crie brutalement "J'ai faim, moi; donne-moi à manger?" Sa femme lui répond: tu as tout dépensé en boisson, il n'y a rien à manger...—Et il part promptement, non pour chercher la nourriture de sa famille, mais pour demander de porte en porte de la boisson forte. Enfin une maladie l'empoigne; il est sur le bord de sa tombe, il s'amendera sans doute? Erreur profonde! A peine convalescent, il trouve de l'argent pour boire pendant que sa femme mendie pour faire vivre ses enfants!—Quel triste tableau que celui-ci, n'est-ce pas? Et pourtant on compte toujours des ivrognes, on parle de leur conduite dans la société; rien n'y fait. *"Qui a bu boira"* dit le proverbe.

G. SMITH.

L'âge de majorité.

Tous les petits enfants savent que l'on devient majeur on *en âge* comme l'on dit communément, à l'âge de vingt-et-un ans. Ce qu'ils ne connaissent pas, ce que bon nombre de grandes personnes ignorent, c'est que dans d'autres pays que le nôtre l'on ne devient majeur qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Une loi très-ancienne l'a ainsi réglé, et continue toujours d'y être en vigueur.

Les pères de la nationalité canadienne-française durent subir la rigueur de cette loi, et mettre quatre ans de plus que nous à devenir des hommes. Heureusement ou malheureusement, en l'an 1782, dans la vingt-deuxième année du règne du roi anglais George III, une ordonnance vint abrégier la durée de la minorité pour les habitants du Canada:—"COMME il peut s'élever plusieurs grands inconvénients de la continuation de la loi qui actuellement établit l'âge de majorité à VINGT-CINQ ans:—Qu'il soit à ces causes statué, etc., que du jour et après le PREMIER JANVIER de l'année de Notre Seigneur, qu'on comptera MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-TROIS (1783), l'âge de majorité sera, à tous égards quelconques, tenu, pris et considéré dans toutes cours et places que ce soient dans cette Province, ÊTRE A L'ÂGE DE VINGT-UN ANS, à compter du jour de la naissance de qui que ce puisse être; nonobstant toutes lois, usages et coutumes à ce contraires."

Cette ordonnance est très-expresse, mais si nous ne la connaissions pas, nous pourrions toujours référer au CODE CIVIL du Bas-Canada:

"Article 324. La majorité est fixée à vingt-un ans accomplis. A cet âge on est capable de tous les actes de la vie civile."

PHILIPPE MASSON.

Episode historique.

Un jour, par un temps pluvieux, entra dans la boutique d'un humble cordonnier de Tolède un étudiant déguenillé qui dit à l'artisan:

—Bonjour, maître; voyez si ces souliers sont assez bons pour marcher dans la boue.

—Ils sont en très-mauvais état; vraiment on voit vos pieds comme si vous n'aviez pas de chaussure.

—Eh bien! prenez-moi mesure et faites-m'en d'autres.

—A la bonne heure.

—Quand viendrai-je les chercher?

—Dans trois jours.

—Je ne manquerai pas.

Le délai passé, l'étudiant, ponctuel, se présenta, essaya les souliers, et dit:

—Très-bien, maître: et je vous payerai quand je serai archevêque de Tolède.

—Le temps est bien long, dit le cordonnier on souriant; mais ce n'est pas seulement avec de l'argent qu'on peut faire la charité; emportez-les, je vous en fait cadeau, et plût à Dieu que vous n'ayiez pas besoin de recevoir d'autres cadeaux; dans tous les cas, venez me trouver.

Inutile de dire si l'étudiant remerciait l'honnête et généreux ouvrier.

Les années s'écoulèrent, le cordonnier devint vieux; il ne travaillait plus et vivait pauvrement. Un beau matin se présenta dans la vieille boutique un chanoine, et s'adressant au cordonnier, il lui dit: par ordre de l'éminentissime archevêque, de le suivre à l'archevêché.

Le pauvre ouvrier,—car à cette époque l'archevêque était un objet de grand respect surtout de la part d'une condition si basse,—se prit à trembler.

Le chanoine le rassura, et tous les deux quittèrent l'échoppe.

A peine le cordonnier se présenta-t-il que l'archevêque lui dit avec bonté:

—Cher maître, je commencerai par vous embrasser pour vous témoigner ma gratitude, ensuite, je vous payerai une dette contractée depuis longtemps.

Le pauvre cordonnier, confus de tant d'honneur, ne pouvait en croire ses oreilles,

quand l'archevêque continua, en disant:

—Je promis de vous payer une paire de souliers quand je serais archevêque de Tolède, et puisque votre charité m'en a fait présent, je veux récompenser votre chrétienne générosité.

En disant ces mots, il prit une bourse qu'il tenait prête et la lui présenta en lui disant:

Voici le prix des souliers (la bourse contenait 50 onces d'or). Maintenant demandez-moi une grâce, quelle qu'elle soit; si elle dépend de moi, vous l'aurez, sinon, j'irai à la cour, et je l'obtiendrai très-certainement du monarque.

Le cordonnier, versant des larmes de joie, s'écria:

—Monseigneur, à peine je puis croire ce que je vois! La somme si considérable dont Son Eminence me fait présent est plus que suffisante pour le peu de jours qu'il me reste à vivre. Je désire seulement qu'à ma mort les deux filles que j'ai, et qui sont encore jeunes, ne soient pas abandonnées.

—Vous verrez votre désir promptement réalisé.

—Dieu vous bénisse, Monseigneur!

L'archevêque tint immédiatement sa parole en fondant la *Maison des filles nobles*, dont les deux premières pensionnaires furent les deux filles du cordonnier, auxquelles le cardinal fit délivrer des lettres de noblesse.

La maison subsiste encore.

L'archevêque était le célèbre cardinal Silicéa, appelé d'abord Jean Martinez de Guiso, fils d'un pauvre laboureur. Il fut choisi par Charles V pour être percepteur de Philippe, son fils, et devint ensuite aumônier et confesseur du prince, qui le nomma archevêque de Tolède. Paul IV le revêtit de la pourpre en 1555.

A l'entrée de la riche chapelle que le cardinal fit construire en l'honneur de la Sainte-Vierge, véritable bijou de la cathédrale de Tolède, à côté de nombreuses épitaphes, on voit une plaque de métal sur laquelle on lit:

*Hic jacet pulvis, cinis et nihil,
"Ici repose un peu de poussière, de cendre, et rien."*

On raconte que là est le tombeau du célèbre cardinal qui laissa cette épitaphe par écrit, avec l'ordre exprès qu'on n'y gravât rien autre chose.

Nous ignorons si ce détail est exact; mais tout ce que nous avons raconté est parfaitement authentique.

Autrefois, les pauvres n'étaient pas exclus des hautes dignités; mais alors il fallait qu'ils eussent beaucoup de vertu, de talent et de science.

L'abbé TH. BLANC.

(*Revista popul. de Barcelona.*)

VARIÉTÉ.

Les Douze Loups.

(CONTE.)

Chers enfants,

Connaissez-vous le petit Paul? Non, n'est-ce pas? Eh bien, nous allons vous le présenter de suite. M. Paul est âgé de six ans; il est méchant, entêté et braillard; ces trois défauts sont suffisants pour qu'il soit détesté de tous ses petits camarades du village, et ses parents n'ont aucune autorité sur cette mauvaise petite nature, si bien que, réprimandé, puni ou corrigé par son père ou sa mère, Paul décida un beau matin d'abandonner la maison. Profitant du sommeil de ses parents et de ses petits frères et sœurs, il se lève de grand matin, fait une petite provision de viande, pain et eau, le tout placé dans un panier et part furtivement pour la forêt voisine.

Arrivé à peu près à deux milles du grand chemin, Paul s'arrête pour contempler la place, et comme il se sentait fatigué, il pose son panier à terre et y prend une bouchée de viande bien certain qu'il était que per-

sonne ne viendrait le déranger ; à peine était-il étendu sur l'herbe, qu'il entend un singulier bruit, comme quelque chose qui cherchait à écarter les branches ou les hautes herbes qui l'entouraient ; il se retourne inquiet, et qu'aperçoit-il ?..... Un gros loup qui braquait ses yeux sur les siens !

Vous pouvez croire aisément à la frayeur de Paul. Tout tremblant, il chercha d'abord à se sauver, mais le loup le suivait. Voyant cela, il eut l'idée de grimper sur l'arbre contre lequel il s'était établi si à l'aise. Avisant la plus grosse branche, il s'y installa de son mieux et le loup partit. Paul resta dans cette position toute la journée ; il ne savait que devenir, lorsque la faim lui rappela que ses petites provisions étaient placées au bas de l'arbre. Il avait bien envie de descendre, mais il aperçut le loup qui faisait sentinelle et paraissait convoiter son panier. Que faire ? Paul se mit à pleurer, mais à pleurer à chaudes larmes. C'est alors qu'il regretta d'avoir quitté sa maison. A force de pleurer, il finit par s'endormir sur son arbre. Dans la nuit, il se réveilla subitement.

Si Paul était méchant, il était brave. Donc il attendit le jour, et comme c'était l'été, il ne se fit pas attendre longtemps. Le soleil levant éclairait l'espace, et, dans ce moment, Paul se vit entouré de douze gros loups qui rôdaient autour de l'arbre tout en mangeant le contenu de son petit panier. Vous devez comprendre l'anxiété de Paul ; rien à manger ni à boire et douze loups qui le dévoreraient des yeux en attendant qu'ils pussent dévorer sa chair ! Grand était son embarras. Il fouilla dans ses poches et y trouva quelques noix vertes qu'il essaya de briser avec son couteau ; mais voilà que le couteau lui échappa des mains. Pas de chance ! se dit-il. Il attend encore ; les loups le dévisageaient à l'aise, ce que voyant, il se rendormit. Lorsqu'il s'éveilla, il considéra un moment le terrain.....les loups étaient partis. Mais ils pouvaient revenir...que faire ?

Plein d'ardeur pour retourner chez lui, il descendit doucement de sa demeure improvisée, regarda attentivement autour de lui, et, rampant sur l'herbe ainsi que le fait une couleuvre, il atteignit prestement le grand chemin. Pris de fatigue, il eut la bonne chance de rencontrer un habitant du village qui connaissait sa subite disparition et le ramena d'abord chez le bon curé, lequel lui fit un long sermon et le ramena à ses pauvres parents qui ne savaient que penser sur le triste sort de leur enfant.

Cette leçon a profité au petit Paul. Depuis cette fameuse escapade, son caractère s'est amélioré, ses camarades jouent sans crainte avec lui, et le maître d'école lui donne des bons points.

Chers enfants, soyez toujours soumis envers vos parents ; écoutez bien leurs conseils. La conduite du petit Paul vous prouve qu'un enfant est toujours puni lorsqu'il n'obéit pas à ceux qui ont mission de le protéger, de lui apprendre les dangers qui menacent chaque jour sa vie.

G. SMITH.

Les deux mourants.

Durant l'affreuse guerre civile qui désolait, il y a quelques quatorze ans, la grande république américaine un prêtre traversait un champ de bataille jonché de morts et de mourants. Il rencontre un soldat Irlandais près d'expirer : une médaille de la Vierge pendait à son cou, et il pressait sur ces lèvres un crucifix ! Voyant le prêtre s'incliner :

—Allez, allez, lui dit-il avec effusion ; moi, je suis prêt ; mais il y a là-bas un jeune protestant, de mes amis, qui a besoin de vous.

Le missionnaire part et arrive au jeune homme indigné : il était baigné dans son sang.

—Veux-tu mourir dans la vraie religion de Jésus-Christ ?

—Oui, oui, je veux mourir catholique.

Et le prêtre de courir à la plage voisine ; faute de vase, il trempe son mouchoir dans la mer et revient exprimer sur le front du mourant l'onde régénératrice. Il allait continuer sa charitable tournée, quand le néophyte se soulevait :

—Reste avec moi, dit-il, je t'en conjure. Tous les autres blessés sont catholiques, ils savent mourir ; moi, protestant encore tout à l'heure, je ne sais pas mourir.

Quelle parole ! Ah ! bénie soit mille fois notre religion sainte ! C'est parce qu'elle possède la vérité, qu'elle apprend à bien vivre, et par là même à bien mourir ! !

Un Anniversaire.

(Suite.)

Ma mère avait, depuis quinze jours déjà, son idée dans la tête. Le matin, elle nous donna de gros vêtements, qu'elle avait préparés en arrangeant pour nous pendant ses nuits ceux que mon père ne portait plus. Il y avait bien des pièces et des morceaux, dans ces vêtements ; mais ils étaient chauds et commodes. Nous partîmes tous les cinq, le cœur content, par la pensée d'être utiles, et moi très-fier d'avoir été jugé digne par ma mère de pouvoir déjà l'aider. Ma mère vint sur la dernière marche et nous suivit des yeux tant qu'elle put. Quand nous eûmes tourné le coin de la rue, mon cœur se serra ; mais je pensai que j'étais le chef et que je devais donner l'exemple de la bonne humeur aux autres. Je leur expliquai, pendant le chemin, ce que nous allions faire. Je leur répétai les paroles de notre mère. Ils me promirent de m'obéir, et tout se passa comme il avait été convenu.

Le soir, nous revînmes avec deux shellings, bien fatigués, mais satisfaits et bien portants. Ma mère nous attendait sur la porte. Quelle fête elle nous fit !

Mon père, qui avait appris d'elle dans la journée ce que nous avions dû faire, nous fit assoir sur son lit l'un après l'autre, moi le dernier.

—Gregory, me dit-il tout bas, ce jour doit être un grand jour pour toi, tu sais, dès aujourd'hui, que l'homme doit et que l'homme peut vivre de son travail. C'est de bonne heure que tu apprends cela ; c'est peut être tant mieux. Il n'est jamais trop tôt pour regarder la vie bien en face. Tu m'as remplacé aujourd'hui auprès de la mère et de tes frères et sœurs ; promets-moi qu'aussi longtemps qu'il le faudra, et toujours, si c'est toujours, tu seras pour eux ce que tu as été aujourd'hui ; promets-moi que, quand tu seras grand, tu ne les abandonneras jamais—de même que je ne les aurais jamais abandonnés, moi, si cela eut dépendu de moi....

—Oh ! père, lui dis-je, tu vas guérir.

—Que la volonté de Dieu se fasse ! Gregory, me répondit-il.

—Quand à moi, père, repris-je, pour ce qui est de mes frères et de ma chère maman, sois tranquille.

—Je le suis, me dit-il en essuyant la sueur qui coulait de son front. Oui, je le suis ; je vois que tu es un solide petit garçon, Gregory, et c'est une grande consolation pour moi.

Il y avait quinze jours que nous faisons notre métier. Les petits allaient bien, moi aussi,—quoiqu'il fût rude quelque fois de balayer par tous les temps, et par le mauvais plutôt que par le bon, car nous vivions surtout du mauvais temps. Mais quand, ayant gagné quelque chose par notre petit travail, nous pouvions aller dans la taverne chaude, manger un bon morceau de pain, et boire à nous quatre, une pinte d'ale, il fallait voir comme nous nous redressions ! Il y avait là de plus grands ouvriers que nous ; mais il n'y en avait pas de plus fiers ni de plus contents. —Bravo ! nous disait le bon tavernier ; buvez bien, mangez bien, puisque vous avez bien travaillé ; et sèche-toi un peu près du poêle, disait-il à Jenny, car tes habits sont tout trempés, ma mignonne. Jenny était la plus délicate, mais non la moins active, et sa petite figure aimable nous valait plus d'une bonne aubaine ; c'était presque toujours à elle que les dames donnaient.

—Tu t'en souviens, Jenny ?

—Oui, frère, répondit Jenny.—Je n'ai rien oublié, et je suis heureuse que nos prospérités n'aient effacé aucun de ces souvenirs dans votre cœur.

—Oh ! les bonnes gens, les bonnes âmes," disaient tout bas les employés.

Gregory Sullivan reprit :

—Nous rapportâmes une fois six shellings. Ah ! dame, il avait plu toute la journée, et les chemins se défaisaient presque aussi vite qu'ils se faisaient. Mais quelle bonne journée ! Nous étions revenus crottés jusque par dessus la tête, mais si joyeux, que ma mère n'avait pu s'empêcher de rire et de pleurer en nous voyant rentrer, parlant tous à la fois et lui montrant notre trésor.

Ma mère nous avait dit la veille : " Si j'avais quatre shellings, je ferais du bon bouillon de bœuf à votre père."

J'avais prié le bon Dieu pour lui demander de la pluie et de la boue : Dieu m'avait exaucé.

Mon père trouva le bouillon très-bon. Chacun de nous en avait eu une petite tasse ; il en restait pour le lendemain. Je dormis tout d'un somme après cette belle journée.

Malheureusement, le lendemain soir, quand nous revînmes, le père n'allait pas bien.—Le petit mieux du bouillon n'avait pas duré.

Ma mère ne se coucha pas et me dit que peut-être bien, de bon matin, elle m'enverrait chercher le médecin. Je ne sais comment elle y tenait. C'est la première fois que j'ai senti qu'en ce monde le courage peut tout remplacer, même la force.

J'avais dormi très-tourmenté ; je me réveillai le premier, ma mère dormait, le visage appuyé sur le rebord du lit, dans le milieu de la main de mon père. Je crois qu'elle s'était endormie en le baisant ; je croyais que mon père reposait aussi. Je me levai tout doucement ; mais à mon premier mouvement, je vis que je m'étais trompé ; les yeux de Daniel Sullivan étaient à demi ouverts. Son regard était abaissé sur les joues pâlies de notre mère avec une expression si triste et tendre que je tombai à genoux au bas de mon petit lit. Je pleurais en priant ; mon père m'entendit, " cher petit Gregory " me dit-il tout bas. Et mettant le doigt de son autre main sur sa bouche, il me fit signe de ne pas faire de bruit pour laisser dormir notre mère. Je réveillai avec précaution mes frères et mes sœurs, et nous partîmes tous sur la pointe du pied, avec un sourire de notre père pour adieu, sans que maman se fut réveillée.

Le temps heureusement était, ce jour-là, très-mauvais ; c'était la bonne saison tout à fait. La journée avait déjà bien rapporté, et animés par le profit, nous étions au travail, quand vers la fin du jour, au moment de donner un grand coup de balai dans le macadan délayé par la pluie, au coin de Pall-Mall et de Regent Street,—je vois encore la place,—j'aperçus tout près de moi quelque chose qui était par terre et qui n'avait pas pu tomber du ciel. C'était un portefeuille noir, ni petit ni gros. Comme il était encore très propre et à peine mouillé du côté où il n'était pas tombé, je me dis que bien sûr, il ne pouvait pas y avoir longtemps qu'il était là, et tout en le ramassant, je cherchai des yeux à qui il pouvait appartenir. Joë me dit qu'il croyait bien qu'il avait dû tomber de la poche d'un grand monsieur qui lui avait donné en grondant d'un air assez bourru, une petite pièce blanche d'un demi shelling.

Joë était ravi ; mais où était le grand monsieur ?

Je mis le portefeuille dans ma poche de dessous, et nous reutrâmes plus tôt que de coutume à la maison.

Je montrai dès que je fus arrivé ma trouvaille à mon père.

Il l'ouvrit. Il y avait des papiers dedans.

Mon père et ma mère tremblaient en les lisant. Quand ils les eurent tous regardés, ma mère les remit dans le portefeuille, le ferma, l'entoura de papier avec soin, le ficela bien proprement, écrivit, sous la dictée de mon père, une adresse dessus, et mon père me dit : " Gregory, fais bien attention à ce petit paquet-là, c'est très-précieux. Tu vas aller Norfolk-Street, Harrisson-Hotel, No. 11. Tu demanderas M. James Harrisson ; tu diras que c'est à lui-même qu'il faut que tu parles pour une commission bien importante.

—Quand tu seras devant lui, tu lui de-

manderas s'il a perdu quelque chose dans la journée? S'il te répond oui; s'il te dit; C'est un portefeuille (Joë qui l'accompagnera, verra bien si c'est le grand monsieur qui lui a donné ses six pences), et quand tu seras ainsi bien sûr que tu es en présence du propriétaire de ce que tu as trouvé, tu lui remettras le paquet en lui faisant savoir comment et où tu as ramassé son contenu.

—Il est un peu tard, dit ma mère.
—Ce n'est pas trop loin, dit mon père, heureusement. Va donc tout de même et tout de suite, mon garçon.

—Vois-tu femme, dit-il à ma mère, il ne faut pas que cela reste ici vingt-quatre heures.

—Tu as raison, Daniel, "répondit-elle." Elle nous débarbouilla, nous brossa un peu, nous fit les plus propres qu'elle pût, Joe et moi, et nous partîmes.

Une heure après, nous étions dans un beau salon, devant un grand monsieur qui, comme l'avait dit Joë, avait l'air très-bourru. Joë me dit tout bas, dès le premier regard, que c'était bien le monsieur aux six pences.

"Qu'est-ce que c'est?" nous dit le monsieur d'une voix brève.

"Monsieur, lui dis-je, nous sommes les petits balayeurs du coin de Pall-Mall et du Regent-Street. Vous souvenez-vous d'avoir donné vers quatre heures un demi schelling à Joë.

—Eh bien! dit-il, est-ce que ce n'était pas assez?

—Oh si! lui dis-je tout intimidé; mais c'est qu'après nous avons trouvé par terre quelque chose qui est peut-être bien à vous."

Le Monsieur se leva, me prit par la main, m'amena sous la lumière d'une lampe, et me regardant dans le blanc des yeux:

"Tu as une bonne petite figure me dit-il, et si tu es en train de faire une bonne action, cela me fera plaisir. J'ai perdu en revenant de la cité, un portefeuille en maroquin noir. Est-ce là par hasard ce que tu as trouvé mon garçon?"

—Tout juste, lui dis-je bien content, et papa, à qui je l'ai montré, m'a dit de vous le rapporter bien vite. Il a vu votre adresse dedans.

—Ah! dit le monsieur, il a donc ouvert le portefeuille?"

—Pour voir l'adresse," dis-je les larmes aux yeux.

Le monsieur me regarda encore une fois bien fixement.

Mais cette fois-là je n'avais plus peur, et entre mes larmes, je soutins son regard.
"Voyons ça," me dit-il.

P. J. STAHL.

(A suivre)

A NOS CORRESPONDANTS.

Nous allons sous presse quand nous recumes l'article sur l'Hygiène, les réponses à l'histoire du Canada et autres communications. Elles sont forcément remises au prochain numéro.

Petites Nouvelles.

—Un jeune menuisier du nom de Falkner s'est tué d'une façon bien pénible ces jours derniers à Ottawa.

Il travaillait au haut de la tour Mackenzie lorsqu'il mit le pied dans le vide et tomba d'une hauteur de 150 pieds. Il se brisa le crâne sur les poutres en fer avant de toucher le sol. La tête était tellement broyée qu'il était impossible de le reconnaître.

Sa pauvre femme, qui venait de le quitter tout joyeux, dut recevoir ce corps défiguré deux heures plus tard.

—Un employé du ministère de la Marine, M. Fraser, s'est senti soudain pris d'une maladie de cœur à son bureau. On a dû l'administrer sur le champ et il est mort en voiture, avant d'entrer chez lui. Il n'était âgé que de 36 ans. Cette mort prématurée a causé la plus vive sensation dans le Département, et M. Gourdeau, mû par une bien

louable pensée, a ouvert une liste de souscription pour sa famille, laquelle a donné le même jour, cent trente-sept piastres.

—Le gouvernement de Québec a pris possession du chemin de fer du Nord. M. McDonald, le contracteur qui était en possession, a lutté jusqu'au dernier moment.

Le gouvernement l'a obtenu par la force armée, et dans chaque paroisse les shérifs ont fait la saisie au moyen de constables spéciaux. Il s'en suit naturellement des difficultés qui se vident devant les tribunaux. Le trafic n'a été interrompu que trois jours.

—L'Université-Laval, en séance solennelle, vient de conférer le titre honorifique de Licencié en Droit à Lord Dufferin.

—Nobeling, le second assassin de l'Empereur Guillaume, ne pourra pas être guillotiné comme le premier. Il est mort des suites de blessures qu'il s'était infligées lui-même.

—Les reste mortels de Mgr. Conroy ont été reçus en Irlande avec les plus grands honneurs. A Dublin, une procession composée d'environ 200 prêtres a escorté le cercueil jusqu'à la cathédrale, où une messe de *requiem* a été chantée par Mgr. l'évêque de Gédara. De Dublin le corps a été transporté à Longford et delà à Dundalk, lieu natal du défunt, où a été faite l'inhumation. A Longford, il y a eu un service funèbre dans la cathédrale de Saint Wel, auquel assistaient les prélats suivants:

Son Excellence Mgr. M'Gettigan, Primat de toute l'Irlande, archevêque d'Armagh.

Mgr Gillooly, évêque d'Elphin.

Mgr Donnelly, évêque de Clogher.

Mgr Dorrian, évêque de Down et Connor.

Mgr Conaty, évêque de Kilmore.

Mgr Power, évêque de Terre-Neuve.

Mgr M'Cormick, évêque de Achoury.

Mgr M'Devitt, évêque de Raphoc.

Mgr O'Reilly, évêque de Springfield, Mass., Etats-Unis.

Mgr Moran, évêque de Ossory.

Mgr Warren, évêque de Wexford.

Mgr Conway, évêque de Killala.

Monsignor Woodlock, de l'Université Catholique.

—Il n'y a pas qu'à Paris que les élèves des bons Frères des Ecoles chrétiennes remportent des prix et des diplômes. Nous voyons avec bonheur qu'à Bruxelles tous les élèves des Frères qui se sont présentés cette année à l'Hôtel du gouvernement provincial pour subir l'examen d'arpenteur, ont reçu leur diplôme.

En France, 8,000 Frères instruisent 320,000 élèves. L'origine des Pensionnats des Frères des Ecoles chrétiennes mérite d'être rappelée. Lorsque le Roi d'Angleterre Jacques II perdit son trône et sa couronne, à la fin du dix-septième siècle, il se réfugia en France, et fut suivi par une partie de la noblesse irlandaise. De nombreux enfants étaient dans ces familles. Il fallait leur donner une instruction et une éducation dignes de leur rang. Le Roi de France, Louis XIV, se chargea de ce soin. Il confia cette jeune noblesse aux Frères des Ecoles chrétiennes. Le vénérable de la Salle vivait encore et réunit les Irlandais dans un pensionnat situé à St. You (Rouen).

—L'Episcopat catholique compte en 1878, 1,127 prélats dont 2 ont été élus par le Pape Léon XII, l'archevêque de Tuam en Irlande, préconisé le 8 mars 1825, et Mgr. de Mercy-Argenteau, belge, archevêque de Tyrin *in partibus*, élu le 22 octobre 1826.

De la promotion de Grégoire XVI, sont encore vivants 77 évêques; de celle de Pie IX, 1,028 et de celle de Léon XIII, 30.

—M. John Stewart, avocat d'Outaouais, était en voiture avec M. B. French, à Hull, le 26 septembre au soir, lorsque le cheval qui les menait, eut peur et sauta en bas d'un pont sur lequel il passait en ce moment. M. Stewart fut tué instantanément dans cette chute d'une vingtaine de pieds. M. French fut quitte pour quelques contusions sans gravité.

ANNONCES.

Nos Agents.

PHILIPPE MASSON, Avocat.—QUÉBEC.
FRÉ. LIENARD.—HULL.
I. P. CADOTTE.—ST. HYACINTHE.
Dr. D. AUBRY.—COTE ST. PAUL.
ALPHONSE BOILEAU—MONTREAL.
ISIDORE NADON—ST. CONSTANT.
J. E. LEMIEUX—OTTAWA.

AVIS IMPORTANTS.

Toute personne, à qui nous adressons le *Jeune Age* pour la première fois, sera considérée comme abonnée, si elle ne nous le renvoie pas, après avoir écrit sur l'enveloppe son nom accompagné du mot REFUSÉ.

Nous sommes de plus en mesure de fournir les numéros précédents à ceux qui voudront bien nous en faire la demande.

Nous prions toujours les maîtres de postes de se constituer les agents du *Jeune Age* dans leurs paroisses respectives.

ON A BESOIN

d'agents pour le *Jeune Age* dans les différentes parties de la Puissance du Canada et aux Etats-Unis.

Un pourcentage libéral sera accordé sur le montant des sommes collectées par les agents.

S'adresser à l'Editeur du *Jeune Age*.

F. E. Alf. Evanturel,

(Bachelier en loi de l'Université-Laval.)

AVOCAT.

Mr. Evanturel pourra être consulté pour affaires professionnelles à sa résidence, No. 76, rue Slater, Ottawa, depuis 4 heures à 8 heures P. M. et les samedis, depuis 1 heure à 6 heures du soir.

D. C. SIMON, HULL.

SYNDIC OFFICIEL

pour la Cité de Hull et les Comtés d'Ottawa et de Pontiac.

GREFFIER

de la Cour de Magistrat de District Siégeant en la Cité de Hull.

COMPTABLE, COLLECTEUR, AGENT D'ASSURANCE.

BUREAU ET RÉSIDENCE :

Près du Marché, vis-à-vis l'Eglise Catholique

J. O. ARCHAMBAULT, NOTAIRE,

Rue Principale, HULL.

THOMAS ROCHE,

AVOCAT,

RUE PRINCIPALE, HULL.

ALFRED ROCHON,

AVOCAT,

RUE PRINCIPALE, HULL.

M. Rochon suit assidument les différentes Cours de Justice du District d'Ottawa.

Imprimé aux Ateliers du *Foyer Domestique*.